MUNICIPALITÉ SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE
FÉVRIER 2018

LE MOT DU **MAIRE**

UN BUDGET ÉQUILIBRÉ ET RESPONSABLE

Chers citoyennes, chers citoyens,

Je suis très heureux de vous présenter cette nouvelle version de notre bulletin municipal. Visuellement plus attrayant, il contient une panoplie d'informations sur les réalisations passées et futures.

En ce début d'année, je ne peux m'abstenir de vous parler de l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2018. Cet exercice a été particulier cette année puisqu'il s'est déroulé en deux étapes. Tout d'abord, le 19 décembre dernier, le conseil municipal adoptait son budget de fonctionnement en ayant comme objectif premier le respect de la capacité de payer des contribuables. Par la suite, le conseil municipal a dû effectuer, en janvier, une révision de celui-ci, suite à la réception tardive de l'estimation de la facture de la Sûreté du Québec pour l'année 2018, pour laquelle une somme additionnelle de 51 230 $ devait être récupérée au niveau de la taxation.

Quoi qu'il en soit, nous avons tout de même réussi à minimiser le plus possible l'augmentation de la taxation afin de respecter notre objectif. Conséquemment, l'augmentation du taux de la taxe foncière a été limitée à 1.04 ¢ / 100 $ d'évaluation et celui de la taxe foncière pour le remboursement de la dette à 0.46 ¢ / 100 $ d'évaluation. L'augmentation totale du taux pour l'ensemble des taxes foncières (générale, dette, SQ et réseau routier) est donc de 1.5 ¢ / 100 $ d'évaluation ou 2.4 %. Le montant de 51 230 $ nécessaire pour défrayer les coûts additionnels de la SQ quant a lui a été imputé à votre compte de taxe sous forme de compensation à l'unité. Ainsi, pour une unité résidentielle, un montant de 17 $ a été ajouté.

Pour obtenir plus de détails sur l'adoption du budget révisé, je vous invite à consulter les actualités sur la page d'accueil de notre site Internet.

Par ailleurs, vous trouverez aux pages 6 et 7 le résumé des principaux aspects du budget 2018 et l'impact sur votre compte de taxes.

En conclusion, l'année 2017 a été remplie de réalisations dans toutes les sphères d'activités municipales. Je vous invite à parcourir les pages qui suivent pour les découvrir et pour avoir un aperçu des projets 2018.

Le maire,
PIERRE POIRIER

ÉVÉNEMENTS, ACTUALITÉS, ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES, COURS ET ATELIERS, NOUVEAUTÉS, ETC.

INFOLETTRE MUNICIPALE

Chaque semaine, ***l'Infaustin*** vous informe de ce qui se passe dans la municipalité!
C'EST SI SIMPLE ! Recevez ***l'Infaustin*** directement dans votre boîte courriel.

INSCRIVEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET : **www.sflc.ca**

RÉALISATIONS 2017

Lancement de la politique familiale et de la démarche MADA

Construction de la gloriette au parc du Domaine Lauzon

Construction du nouveau réservoir d'eau potable au Mont Blanc

Programme de protection des lacs – Rapport sur la qualité de l'eau

Distribution d'arbres par le service de l'urbanisme et de l'environnement

Réfection du chemin des Lacs et de la rue Principale incluant ajout d'un lien multifonctionnel

Amélioration de l'accès Internet haute vitesse offert par FILAU

La Municipalité accueille 2 entreprises d'envergure :
Les Multi-Entrepôts et les Autobus Galland

Activités au CPE des rires dans le cadre de la semaine des travaux publics

2 nouveaux ateliers : cuisine collective et cours d'informatique pour les aînés

Fête de Noël des enfants

Fête de l'Halloween : atelier de décoration de citrouille

Déjeuner du maire au profit de Centraide

Fête du citoyen, plus populaire que jamais !

3ème édition du Festival Brassicole des Laurentides

Sortie de raquette au Mont Blanc

Ouverture du Local des Ados et embauche d'un animateur communautaire – sortie de groupe au Darkzone

Installation d'un Croque-livres

Concert de Noël à l'église dans le cadre de Culture en fête

MICHEL BÉDARD
District #1

BONNE NOUVELLE! PARTICIPATION EN HAUSSE!

En tant que responsable des Loisirs, j'ai pu constater qu'en 2017 la municipalité a vu une hausse du taux de participation des citoyens aux activités récréatives et aux événements municipaux. Nous sommes très heureux de constater votre engouement et vous annonçons que tous les événements que vous aimez – le Bazar de la gare, la Fête des citoyens, les fêtes d'Halloween et de Noël – seront de retour en 2018! Nous nous engageons également à continuer de vous apporter une programmation et des infrastructures de qualité, pour tous les goûts et tous les âges.

NOUVEAU : PROGRAMMATION POUR LES 0 - 5 ANS

En 2018, un effort sera fait pour améliorer l'offre à la clientèle des 0–5 ans. Des cours et ateliers seront ajoutés à la programmation Sports, loisirs et culture pour mieux desservir ce groupe d'âge.

REMBOURSEMENT DES FRAIS NON-RÉSIDENTS POUR TOUS

Nous sommes heureux de vous apprendre que la Politique de remboursement des frais non-résidents qui était uniquement applicable pour les citoyens de moins de 18 ans sera étendue à TOUS nos citoyens. Vous pourrez prendre connaissance des nouvelles modalités de la politique dans l'Infaustin et dans notre site Internet, dans la section « Loisirs, culture et vie communautaire », à la page « Politiques du service ».

LOCAL DES ADOS : UNE 2ÈME ANNÉE « FULL COOL »

Forts d'une première année très positive en 2017, nous avons renouvelé le mandat de l'animateur communautaire, Hugo Lajeunesse. Très apprécié des jeunes, Hugo continuera d'animer le Local des Ados, situé au 2ème étage de la gare, en plus de s'occuper de plusieurs activités sportives destinées aux jeunes. Amusez-vous bien!

NE MANQUEZ RIEN DE NOS ACTIVITÉS GRÂCE À FACEBOOK!

En terminant, j'aimerais vous inviter à découvrir notre page Facebook. Cette page est dédiée aux sports, aux loisirs et à la culture. Pour vous abonner, cliquez sur le bouton « **Suivre** ». Et si vous désirez ne jamais manquer nos publications, cochez « **Voir en premier** » dans les options du bouton « **Suivre/Déjà abonné** ».

JEAN-SIMON LEVERT
District #2

UN PETIT RÉPIT APRÈS UNE ANNÉE DE GRANDS CHANTIERS

À titre de responsable des travaux publics, je vous annonce qu'après une année très chargée, l'année 2018 sera beaucoup plus tranquille. L'explication est simple. La décision de faire deux grands projets d'infrastructures (réfection du réseau routier et des réseaux d'aqueduc sur la rue Principale et le chemin des Lacs, incluant l'ajout d'un lien multifonctionnel) en 2017 a été dictée par l'accessibilité à des subventions gouvernementales d'un montant de 473 000 $. Devant cette opportunité de financement, la municipalité a décidé d'aller de l'avant avec ces deux grands projets, bien que cela la forçait à dépenser en un an les sommes habituellement allouées sur deux ans, soit plus de 700 000 $ pour ces seuls travaux.

Afin de respecter la capacité de payer des citoyens et garder le taux de taxation de nos citoyens à l'un des niveaux les plus bas des Laurentides, le conseil a opté pour un investissement de moindre envergure pour 2018. Voici les quatre projets d'amélioration au réseau routier prévus pour l'année en cours :

- Pavage de la rue des Geais-Bleus
- Pavage du chemin du Lac-Paquette
- Réhabilitation du ponceau rue de la Pisciculture, près du bureau de poste
- Traitement de fissures sur l'asphalte (année 4) : entretien préventif

Concernant les améliorations au réseau routier, nous tenons à rappeler qu'au cours des douze dernières années, l'investissement total pour les améliorations au réseau routier a totalisé environ 6 500 000 $, soit une moyenne de 542 000 $/année.

PROJET D'ATELIERS MUNICIPAUX À L'HORIZON

Les ateliers municipaux c'est un projet de construction qui vise à agrandir et déménager l'emplacement du garage municipal actuel. Suite à un premier refus, une seconde demande de subvention a été déposée en 2017. Si cette demande est acceptée, des sommes ont été prévues en 2018 dans le Programme triennal d'immobilisations (PTI) pour mandater les professionnels en charge de concevoir les plans du projet, qui pourrait être réalisé en 2019.

ALAIN LAUZON
District #3

DES PETITS GESTES QUI FONT UNE BELLE DIFFÉRENCE

En tant que conseiller responsable de l'urbanisme et l'environnement, j'aimerais partager cette pensée avec vous : La qualité de vie collective est aussi une responsabilité individuelle. Être responsable de son environnement personnel (son terrain) a un impact sur l'ensemble de notre territoire. Je vous invite donc à entretenir régulièrement la cour avant de votre résidence par ces gestes tout simples :

- Retirer les bacs à déchets et recyclage les jours où il n'y a pas de collecte et les entreposer en cour latérale ou arrière
- Couper l'herbe régulièrement jusqu'à la rue
- Démonter l'abri d'auto temporaire et sa structure hors de la période hivernale
- Ramasser tous objets entreposés pêle-mêle sur le terrain et particulièrement en cour avant

BONIFICATION DU PROGRAMME DE SUBVENTION DU PPU SECTEUR LAC-CARRÉ

Saviez-vous que le programme de subvention à la rénovation a été bonifié en 2017? Si votre propriété est située dans le périmètre du PPU du Lac-Carré, vous pourriez recevoir une subvention couvrant le tiers de vos travaux jusqu'à un maximum de 2 500 $ pour les immeubles résidentiels et jusqu'à un maximum de 5 000 $ pour les immeubles commerciaux. Les travaux doivent modifier l'apparence du bâtiment ou de l'aménagement extérieur lorsque visible de la rue. Pour plus de détails, contactez le service de l'urbanisme ou consultez le dépliant disponible sur notre site Internet (Page PPU).

L'ENVIRONNEMENT, ON EN JASE!

Afin de répondre aux demandes de plus en plus fréquentes de la part de citoyens et d'associations de lacs, une séance d'information sera organisée au courant de l'été 2018. Ce sera l'occasion d'en apprendre davantage sur le bilan de santé des lacs et sur les bonnes pratiques en matière d'environnement, notamment en ce qui a trait à la myriophylle à épi, l'aménagement de la bande riveraine et l'entretien de l'installation sanitaire.

UN MILIEU PROTÉGÉ À L'ENTRÉE DE LA MUNICIPALITÉ

En terminant, je veux vous informer que l'aménagement du milieu humide, qui a été terminé l'été dernier, sera inauguré au courant de l'année 2018.

ANDRÉ BRISSON
District #4

DE BELLES OPPORTUNITÉS SE PROFILENT À L'HORIZON

À titre de responsable de la planification et du développement, je crois fermement que la création de conditions avantageuses pour nos commerçants est essentielle à notre croissance économique. Cette dernière doit toutefois tenir compte des besoins et des droits des citoyens, afin que cette croissance soit mutuellement bénéfique pour tous.

ZONE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE EN PRÉPARATION

C'est dans cette optique qu'est né le projet de la zone industrielle et commerciale (ZIC) sur la 117. Ce projet continue son cheminement et, pour 2018, la municipalité s'est fixé comme objectif de mettre de l'avant un Programme particulier d'urbanisme afin d'encadrer l'éventuel développement de ce secteur. Consciente que son implication est cruciale dans ce projet, la Municipalité est par ailleurs en train d'évaluer les différentes possibilités afin de raccorder ce secteur aux réseaux d'aqueduc et/ou d'égout dans l'objectif de rendre ces terrains plus attractifs.

PROJET DE HALTE ROUTIÈRE : UN ESPACE PLEIN DE POTENTIEL

Le projet de halte routière face au viaduc suit son cours. Ce terrain appartenant à la Municipalité a fait l'objet d'études environnementales par la municipalité. Le but de ces études est de déterminer le potentiel en dépit des contraintes liées à son utilisation précédente comme scierie, en vue de l'aménagement d'une halte routière, mais aussi afin de voir au lotissement d'un terrain commercial prêt pour la vente.

COMMUNICATION AVEC LE CITOYEN : OBJECTIF ATTEINT!

Suite à la consultation publique avec les citoyens dans le cadre de la démarche MADA, nous avons entendu votre demande pour une meilleure communication entre la Municipalité et ses citoyens. Dans le but de répondre efficacement à cette préoccupation, madame Barbara Campbell une spécialiste en communication a été embauchée par la Municipalité. Au courant des derniers mois, plusieurs outils de communication ont été créés ou améliorés, notamment :

- Site Internet complètement repensé pour être plus efficace et accessible
- Nouvelle plateforme pour l'Infaustin qui permet des envois plus fréquents et de qualité supérieure
- Page Facebook plus active et intéressante
- Des campagnes de promotion plus performantes et moins coûteuses pour nos événements et activités
- Une meilleure couverture des activités municipales dans les médias locaux
- Un bulletin annuel remanié et modernisé

Nous espérons que vous appréciez ces améliorations qui se poursuivront en 2018. N'hésitez pas à nous faire part de commentaires ou suggestions. Le canal de communication est ouvert!

CAROL OSTER
District #5

Premièrement, j'aimerais vous dire que je suis honorée d'avoir été élue conseillère municipale du district numéro 5, lors des élections de novembre 2017. Plusieurs d'entre vous me connaissent déjà à titre de présidente du Club Renaissance de la FADOQ. J'ai également été membre du CCU de 2010 à 2017. J'ai toujours trouvé important d'être impliquée dans ma communauté. Mon implication au sein du conseil municipal me permet maintenant de vivre cet engagement à un niveau politique.

LE RÉSERVOIR SITUÉ AU MONT BLANC EST EN FONCTION!

En décembre 2017, la Municipalité a mis en fonction le nouveau réservoir au Mont Blanc. Ce projet sera complété en 2018 avec l'ajout du revêtement extérieur et de la toiture végétalisée. Construit dans le but de consolider le réseau d'aqueduc qui montrait plusieurs signes de fatigue, le réservoir aura plusieurs impacts positifs sur la Municipalité :

- Assurer +/- 24 heures d'autonomie en cas de bris majeur à l'usine de traitement de l'eau
- Améliorer la protection incendie dans le périmètre urbain
- Réduire la sollicitation sur la nappe phréatique
- Réduire la sollicitation sur les équipements de l'usine
- Soutenir le développement domiciliaire et commercial
- Offrir une économie d'énergie non négligeable

Rappelons que ce projet de 2 000 000 $ a été subventionné à hauteur de 1 240 000 $ dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

DES COMPTEURS D'EAU POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Suite à l'adoption de la Politique nationale de l'eau en 2002 et au rapport produit par le MAMOT sur les mesures à mettre en place dans le cadre d'une Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, la Municipalité a installé, en 2005, des compteurs d'eau dans toutes les industries et les commerces. En 2018, la Municipalité est maintenant dans l'obligation de créer un profil d'utilisation de l'eau potable pour le secteur résidentiel. Pour ce faire, 60 compteurs d'eau seront installés dans diverses résidences selon un échantillon représentatif du parc immobilier (maison, condo, etc.). Les propriétaires des 60 résidences sélectionnées seront contactés au courant de l'année 2018. Soyez sans crainte, l'ajout d'un compteur d'eau n'aura aucune incidence sur le compte de taxes de ces propriétaires. Pour plus d'information, veuillez consulter le www.mamot.gouv.qc.ca, sous « Stratégie québécoise d'économie d'eau potable ».

LISE LALONDE
District #6

UNE RICHESSE CULTURELLE ET PATRIMONIALE DONT VOUS POUVEZ ÊTRE FIERS!

À titre de responsable de la Culture, je peux vous dire que nous vivons dans une communauté très riche culturellement. On n'a qu'à penser à tous nos événements, aux différents cours et ateliers disponibles, à nos regroupements d'artistes, à nos expositions et à nos nombreux espaces culturels, pour réaliser à quel point cette culture qui nous entoure enrichit notre collectivité.

FESTIVAL BRASSICOLE : 4ÈME ÉDITION

Bonne nouvelle! Le Festival Brassicole revient pour une 4ème édition qui sera plus pétillante et plus survoltée que jamais. Les brasseries artisanales, exposants locaux, musiciens, conférenciers et animateurs seront au rendez-vous pour vous faire partager leur passion et leurs plaisirs gourmands. Un grand événement à ne pas manquer!

MADA : UN PLAN D'ACTION QUI PORTE FRUIT

Le plan d'action de la politique familiale et de la démarche Municipalité amie des aînés, qui en est à sa 2ème année, commence déjà à offrir des réalisations visibles pour les citoyens. Par exemple, en ce qui a trait à l'information aux citoyens, de nombreux outils ont été mis en place en 2017, tel que le nouveau site Internet. Saviez-vous qu'une section entière du site est dédiée aux aînés? On l'appelle la « Zone aînés ». C'est une mine d'informations où vous trouverez notamment, un bottin régional de tous les services pour les aînés et de l'information sur la sécurité et l'accessibilité. Quant à l'augmentation de l'offre d'activités éducatives, la Municipalité a contribué, en 2017, à l'organisation de conférences, notamment en ce qui concerne l'aide aux proches aidants et l'alcool au volant. Et cela n'est qu'un début. Surveillez bien en 2018, plusieurs nouveautés s'en viennent!

INVESTISSEMENT À LA MAISON DES ARTS

La Maison des Arts est un joyau des Laurentides dont nous sommes très fiers. Immeuble patrimonial, ce centre d'exposition dynamique et convivial est vital pour le rayonnement de nos artistes régionaux. En 2018, des sommes totalisant de 200 000 $ seront allouées pour des rénovations majeures à ce bâtiment, ainsi qu'au bâtiment de la gare. Les travaux s'échelonneront en 2018-2019.

BÉNÉVOLES : MILLE MERCIS!

En terminant, un mot pour rappeler l'incroyable dévouement de nos bénévoles. Leur support et leur implication sont une preuve de la vitalité de notre communauté. Bravo et merci !

BUDGET 2018	Budget 2017	Budget 2018	Variation
Revenus	6 818 398 $	7 271 551 $	453 153 $
Dépenses	6 224 939 $	6 587 760 $	362 821 $
Remboursement de la dette et du fonds de roulement	981 198 $	753 688 $	(227 510) $
Transfert aux fonds et réserves	131 002 $	157 300 $	26 298 $
Affectations de surplus et fonds	(159 165) $	(227 197) $	(68 032) $
Vente d'équipements (RINOL)	(359 576) $	0 $	359 576 $
TOTAL	**6 818 398 $**	**7 271 551 $**	**453 153 $**

REVENUS

Taxes	5 588 454 $	5 902 692 $	314 238 $
Tenants lieu de taxes	75 760 $	76 083 $	323 $
Transferts (subventions)	311 791 $	367 084 $	55 293 $
Services rendus organismes municipaux	25 569 $	175 341 $	149 772 $
Autres services rendus	175 159 $	181 901 $	6 742 $
Impositions de droits	426 190 $	437 290 $	11 100 $
Amendes, pénalités & intérêts	104 445 $	104 500 $	55 $
Autres revenus	111 030 $	26 660 $	(84 370) $
TOTAL	**6 818 398 $**	**7 271 551 $**	**453 153 $**

RÉPARTITION DES DÉPENSES

Salaires	2 152 927 $	2 393 901 $	240 974 $
Incompressibles	3 580 255 $	3 584 211 $	3 956 $
Compressibles	1 437 955 $	1 363 336 $	(74 619) $
Affectation et autres ajustements	(352 739) $	(69 897) $	282 842 $
TOTAL	**6 818 398 $**	**7 271 551 $**	**453 153 $**

DÉPENSES

Administration générale	1 230 000 $	1 285 871 $	55 871 $
Sécurité publique	1 121 918 $	1 209 198 $	87 280 $
Transport	1 544 345 $	1 622 724 $	78 379 $
Hygiène du milieu	1 049 785 $	1 089 013 $	39 228 $
Santé et bien-être	7 534 $	18 185 $	10 651 $
Urbanisme et développement	323 390 $	331 086 $	7 696 $
Loisirs & Culture	767 638 $	825 100 $	57 462 $
Frais de financement	180 329 $	206 583 $	26 254 $
TOTAL	**6 224 939 $**	**6 587 760 $**	**362 821 $**

TAUX 2018 à l'ensemble

	2017	2018	Variation	
TAXES À L'ÉVALUATION	**Taux (¢/100 $)**	**Taux (¢/100 $)**		
Foncière, SQ et amélioration réseau routier	54.34 ¢	55.38 ¢	1.04 ¢	1.91 %
Dette	8.07 ¢	8.53 ¢	0.46 ¢	5.70 %
TAXES À L'UNITÉ	**Taux ($/unité)**	**Taux ($/unité)**		
Sûreté du Québec	180.50 $	197.50 $	17.00 $	9.42 %
Matières résiduelles	133.50 $	146.50 $	13.00 $	9.74 %
TOTAL	**314.00 $**	**344.00 $**	**30.00 $**	**9.55 %**

TAUX 2018 aqueduc et égouts

TAXES À L'ÉVALUATION	**Taux (¢/100 $)**	**Taux (¢/100 $)**		
Dette - Aqueduc	5.53 ¢	6.35 ¢	0.82 ¢	14.83 %
Dette - Égouts	1.66 ¢	1.64 ¢	(0.02) ¢	(1.20) %
TOTAL	**7.19 ¢**	**7.99 ¢**	**0.80 ¢**	**11.13 %**
TAXES À L'UNITÉ	**Taux ($/unité)**	**Taux ($/unité)**		
Dette - Égouts	60.50 $	60.42 $	(0.08) $	(0.13) %
Aqueduc	148.00 $	148.00 $	0 $	0 %
Égouts	138.25 $	138.25 $	0 $	0 %
TOTAL	**346.75 $**	**346.67 $**	**(0.08) $**	**(0.02) %**

Programme TRIENNAL D'IMMOBILISATION

	2018	2019	2020	Total (2018 à 2020)
ADMINISTRATION				
Photocopieur	20 000 $			20 000 $
Logiciel de gestion documentaire	25 500 $			25 500 $
TRAVAUX PUBLICS				
Amélioration du réseau routier	150 000 $	250 000 $	400 000 $	800 000 $
Aménagement intersection Principale/St-Faustin		150 000 $		150 000 $
Camion cube	40 000 $			40 000 $
Ateliers municipaux	150 000 $	3 000 000 $		3 150 000 $
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT				
Aménagement entrée St-Faustin (en attente des résultats de l'étude)				
Véhicule			35 000 $	35 000 $
SPORTS, LOISIRS (PARCS) ET CULTURE				
Toiture patinoire		800 000 $		800 000 $
Réparations majeures Maison des Arts et Gare	200 000 $			200 000 $
Véhicule	25 000 $			25 000 $
TOTAL	**610 500 $**	**4 200 000 $**	**435 000 $**	**5 245 500 $**

PTI 2018-2019-2020 - Structure de Finacement 2018

SOURCES DE FINANCEMENT	MONTANT	SOURCES DE FINANCEMENT	MONTANT
Emprunts	350 000 $	Fonds des carrières-sablières	68 000 $
Subventions	17 000 $	Surplus libre	25 500 $
Fonds de roulement	85 000 $	Réserve voirie	65 000 $
TOTAL			**610 500 $**

BACS BRUNS : bientôt chez nous !

Le début de la collecte des bacs bruns est prévue pour le mois de **mai 2018**. La Régie intermunicipale des Trois-Lacs (RITL) sera en charge des opérations de collecte et de transport. Une vaste campagne d'information et de sensibilisation sera diffusée au cours des prochains mois, afin d'encadrer l'introduction de ce nouveau service municipal.

VOUS DÉSIREZ EN SAVOIR PLUS SUR LE SUJET ?

www.ritl.ca • www.traindeviedurable.com
www.sflc.ca/collectes-matieres-residuelles

FÉLICITATIONS À NOTRE bénévole de l'année 2017 : Mme Rachel Ouellette

Rachel Ouellette entourée du maire Pierre Poirier et des conseillères municipales Lise Lalonde et Carol Oster.

Le 26 janvier dernier, la Municipalité a rendu un vibrant hommage à ses bénévoles lors de son événement annuel de reconnaissance des bénévoles. La formule 5 à 7 a été modifiée pour faire place à un repas chaud avec D.J. et danse, qui a été bien apprécié par les participants.

Lors de cette soirée, la Municipalité a dévoilé le nom la bénévole de l'année. Il s'agit de madame Rachel Ouellette. Responsable du Club d'écriture depuis déjà quelques années, Mme Ouellette a dirigé un projet ambitieux en 2017, celui de publier un recueil de nouvelles, intitulé *Confidences*, regroupant les oeuvres des membres du Club d'écriture.

Depuis 2007, Mme Ouellette est membre du Comité Consultatif sur la culture. De plus, il y a quelques années, Mme Ouellette était impliquée dans la communauté avec des projets de théâtre. C'est elle qui a créé la troupe de théâtre Le Ridorare, dont les pièces, montées avec des citoyens, ont été jouées à la salle Bellevue. Elle a également animé des ateliers de théâtre pour adolescents et adultes, et monté une pièce de théâtre avec les enfants du camp de jour.

En plus de ses activités de théâtre et d'écriture, Mme Ouellette est souvent présente à titre de bénévole lors des événements municipaux tels que : Déjeuner du maire, Festival Brassicole, Fête du citoyen et Journées de la culture.

Rachel, pour ta participation remarquable au développement culturel de notre communauté le conseil municipal te dit un grand merci!

BLOC-NOTES

9-1-1 IMPORTANT

SAVIEZ-VOUS...
qu'en plus des services d'urgence *(police, incendie et ambulance)* vous pouvez composer le **9-1-1** pour les travaux publics et la protection canine ? Chemin inondé, arbre sur la chaussée, refoulement d'égout, chien dangereux… en dehors des heures d'ouverture de la municipalité composez le **9-1-1**.

BOTTIN MUNICIPAL

- **Hôtel de ville**
  100, Place de la Mairie
  Saint-Faustin-Lac-Carré, QC J0T 1J2
- **Téléphone :** 819 688-2161 ou 819 326-0407
- **Télécopieur :** 819 688-6791
- **Travaux publics :** 819 688-2161 poste 224
- **Site Internet :** www.sflc.ca
- **Courriel :** info@sflc.ca
- **Bibliothèque du Lac**
  64, rue de la Culture
  819 688-5434

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le PREMIER MARDI de chaque mois à **19h30** à l'hôtel de ville, situé au 100, Place de la Mairie.

HEURES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

LUNDI AU JEUDI : 8 h 15 à 16 h 45
VENDREDI : 8 h 15 à 12 h 15

Pour dépôt de courrier en dehors des heures d'ouverture, utilisez l'ouverture dans la porte de la salle du conseil à l'hôtel de ville.